



Travailler au sein d'une Association d'Aide aux Victimes - 3 jours

Cette formation est le module d'accueil dans le réseau France Victimes de tout nouvel intervenant salarié ou bénévole. Nous souhaitons qu'elle soit suivie par le plus grand nombre d'entre vous.

Cette formation vise à bien comprendre le rôle et fonctionnement des associations d'aide aux victimes (AAV) par rapport aux publics accueillis, à l'environnement partenarial et à la politique nationale d'aide aux victimes. Elle permet à chacun d'apporter les premières réponses liées aux problématiques de l'aide aux victimes.

*Proposée sur 3 jours ou 5 jours, la formation comporte un **tronc commun** (18h) et un **module technique** (12h) pour une approche concrète par des mises en situation.*

Durée : 18.00 heures (3 jours)

Modalité : Formation en présentiel

Nombre maximum de participants : 14 personnes

Public, profils des apprenants

- Intervenants (salariés ou bénévoles) nouvellement intégrés au sein d'une association d'aide aux victimes

Prérequis

- Accessible à tout intervenant des AAV de France Victimes quels que soient sa formation, son statut et son poste.

Objectifs pédagogiques

- Respecter le cadre d'intervention défini par France Victimes (déontologie et bonnes pratiques) et la politique d'aide aux victimes en France
- Repérer les différentes étapes de procédure, les termes juridiques et relations partenariales avec les autres professionnels du droit, de la santé et les associations
- Analyser le ressenti et les besoins des personnes victimes, reçues en entretien
- Connaître les principaux champs d'interventions du travail social dans l'aide aux victimes

Contenu de la formation (tronc commun)

- L'aide aux victimes
- Panorama du droit des victimes et de la procédure pénale
- L'approche sociale de l'aide aux victimes
- La prise en compte psychologique

Formateurs et formatrices de la formation :

- Jérôme Bertin, Directeur général de France Victimes
- Michel de Sousa, Chargé d'animation réseau de France Victimes
- Marie-Yvonne Harry, psychologue clinicienne - 77
- Alexandra Tkaczynski, Référente accompagnement social de France Victimes

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation. Utilisation d'une plateforme digitale (asynchrone)
- Supports pédagogiques : Dossier pédagogique, Rapport Milliez, diaporamas, création de cartes mentales, ressources en ligne
- Exposés théoriques (l'étude de cas pratiques, mises en situation et jeux de rôles font partie du module technique sur **5 jours**)

Modalités d'évaluation

- Evaluation de préformation (attentes et besoins)
- Evaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation, évaluation de satisfaction
- Certificat de réalisation de l'action de formation, feuilles de présence

Coût de la formation

Formation gratuite réservée aux Associations adhérentes à France Victimes : 0.00 €

Lieux, dates, durée :

Formation catalogue en INTER : à Paris au sein de France Victimes - sur 3 jours

Dates des sessions : consulter le calendrier en ligne www.france-victimes.fr/index.php/formation/calendrier

Qualité et indicateurs de résultats

Niveaux de satisfaction et d'accomplissement de la prestation



Contacts :

Informations, inscriptions, suivi administratif et facturation : Nathaly Cury - Tél. : 01 41 83 42 00 - contact@france-victimes.fr

Accueil des personnes en situation de handicap : 01 41 83 42 21

Responsable formations : Céline Komano - formations@france-victimes.fr

France Victimes - 27, avenue Parmentier - 75011 Paris - www.france-victimes.fr



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION